TL 1488-27

NATIONS
UNIES

E

Conseil Economique et Social

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1988/37
E/CN.4/Sub.2/1987/42
23 novembre 1987

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES MESURES DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITES SUR LES TRAVAUX DE SA TRENTE-NEUVIEME SESSION

Genève, 10 août-4 septembre 1987

Rapporteur : M. L. Joinet

GE.87-13201/7790m/7803m

TABLE DES MATIERES

Chapitre		Page
I.	QUESTIONS PORTEES A L'ATTENTION DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME A LA COMMISSION POUR DECISION OU EXAMEN	1
	A. Projets de résolution que la Sous-Commission recommande à la Commission des droits de l'homme pour adoption ...	1
	I. Promotion du respect universel des droits de l'homme	1
	II. Dossiers des crimes de guerre - accès et directives	3
	III. Mise en oeuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	4
	IV. Mesures à prendre pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale et rôle de la Sous-Commission	5
	V. Rapport sur les banques, sociétés transnationales et autres organisations aidant le régime raciste d'Afrique du Sud	6
	VI. Etude du problème de la discrimination à l'encontre des populations autochtones	7
	VII. Proposition tendant à proclamer une Année internationale des populations autochtones du monde	8
	VIII. Projet de déclaration de principes sur les droits des populations autochtones	9
	IX. Etude sur les traités conclus entre les populations autochtones et les Etats	10
	X. Projet d'ensemble de directives, principes et garanties visant les droits des personnes détenues pour maladie mentale ou souffrant de troubles mentaux	11
	XI. Le droit à l'alimentation	11

TABLE DES MATIERES (suite)

Chapitre — Page

B. Résolutions et décisions de la Sous-Commission portant sur des questions portées à l'attention de la Commission et appelant de sa part examen ou décision .. 13

Résolutions

1987/9 La situation en Namibie 13

1987/12 La situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran 13

1987/13 La situation au Timor oriental 13

1987/14 Récupération des biens nationaux illégalement soustraits par des personnes coupables de violations des droits de l'homme 13

1987/18 La situation en El Salvador 13

1987/20 La situation des droits de l'homme au Chili .. 13

1987/21 Fonctionnaires des Nations Unies et des institutions spécialisées en détention 13

1987/25 La question des droits de l'homme et les états d'exception 13

1987/29 A-B Etude sur les problèmes, les politiques et les mesures positives tendant à une réalisation plus effective des droits économiques, sociaux et culturels 13

1987/32 Rapport du Groupe de travail sur l'esclavage et les pratiques esclavagistes 13

1987/33 Elimination de toutes les formes d'intolérance ou de discrimination fondées sur la religion ou la conviction 13

Décisions

1987/108 Question des droits de l'homme dans le cas des personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement 13

TABLE DES MATIERES (suite)

Chapitre — Page

II. RESOLUTIONS ET DECISIONS ADOPTEES PAR LA SOUS-COMMISSION A SA TRENTE-NEUVIEME SESSION 14

A. Résolutions

1987/1 Promotion du respect universel des droits de l'homme 14

1987/2 Dossiers des crimes de guerre - accès et directives 14

1987/3 Mise en oeuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 15

1987/4 Détention et châtiment des criminels de guerre et des personnes coupables de crimes contre l'humanité et lutte contre la réapparition d'idées nazies 16

1987/5 Conséquences néfastes, pour la jouissance des droits de l'homme, de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée au régime raciste et colonialiste d'Afrique du Sud 17

1987/6 Mesures à prendre pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale et rôle de la Sous-Commission 17

1987/7 Rapport sur les banques, sociétés transnationales et autres organisations aidant le régime raciste d'Afrique du Sud ... 18

1987/8 Etude du problème de la discrimination à l'encontre des populations autochtones 19

1987/9 Situation en Namibie 19

1987/10 La situation en Afrique australe 21

1987/11 La situation dans les territoires palestiniens et arabes occupés par Israël 23

1987/12 La situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran 25

TABLE DES MATIERES (suite)

Chapitre			Page
A.	Résolutions (suite)		
	1987/13	La situation au Timor oriental	27
	1987/14	Récupération des biens nationaux illégalement soustraits par des personnes coupables de violations des droits de l'homme	27
	1987/15	Proposition tendant à proclamer une Année des populations autochtones du monde	28
	1987/16	Projet de déclaration de principes sur les droits des populations autochtones	28
	1987/17	Etude sur les traités conclus entre les populations autochtones et les Etats	30
	1987/18	La situation en El Salvador	31
	1987/19	Violations des droits de l'homme à Chyre	33
	1987/20	La situation des droits de l'homme au Chili .	34
	1987/21	Fonctionnaires des Nations Unies et des institutions spécialisées en détention	36
	1987/22	Projet d'ensemble de directives, principes et garanties visant les droits des personnes détenues pour maladie mentale ou souffrant de troubles mentaux	37
	1987/23	Etude sur l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire, des jurés et assesseurs et sur l'indépendance des avocats	37
	1987/24	Internement administratif sans chef d'inculpation ou jugement	38
	1987/25	La question des droits de l'homme et les états d'exception	39
	1987/26	Le rôle des femmes dans le développement et leur égale participation à ce processus	41
	1987/27	Le droit à l'alimentation	42

TABLE DES MATIERES (suite)

Chapitre			Page
A.	Résolutions (suite)		
	1987/28	Le nouvel ordre économique international et la promotion des droits de l'homme : renforcement des institutions juridiques	43
	1987/29	Etude sur les problèmes, les politiques et les mesures positives tendant à une réalisation plus effective des droits économiques, sociaux et culturels	44
	1987/30	Mission en Mauritanie	47
	1987/31	Esclavage et pratiques esclavagistes : étude sur les problèmes juridiques et sociaux des minorités sexuelles	48
	1987/32	Rapport du Groupe de travail sur l'esclavage et les pratiques esclavagistes	48
	1987/33	Elimination de toutes les formes d'intolérance ou de discrimination fondées sur la religion ou la conviction	52
B.	Décisions		
	1987/101	La paix et la sécurité internationales, condition fondamentale du respect des droits de l'homme, principalement du droit à la vie.	54
	1987/102	Procédures à adopter pour l'examen des communications relatives aux violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales	55
	1987/103	Décision relative au projet de résolution contenu dans le document E/CN.4/Sub.2/1987/L.35	55
	1987/104	Décision relative au projet de résolution contenu dans le document E/CN.4/Sub.2/1987/L.36	55
	1987/105	Le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays	55

TABLE DES MATIERES (suite)

Chapitre — Page

B. Décisions (suite)

1987/106 Décision relative au projet de résolution contenu dans le document E/CN.4/Sub.2/1987/L.9/Rev.1 56

1987/107 Individualisation des poursuites et des peines, et répercussions des violations des droits de l'homme sur les familles 56

1987/108 Question des droits de l'homme dans le cas des personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement 57

1987/109 Décision relative au projet de résolution contenu dans le document E/CN.4/Sub.2/1987/L.59 58

1987/110 Discrimination à l'encontre des populations autochtones 59

1987/111 Comptes rendus analytiques relatifs à l'examen du point 6 de l'ordre du jour 59

1987/112 Promotion, protection et restauration des droits de l'homme aux niveaux national, régional et international 59

1987/113 Composition des groupes de travail de la Sous-Commission 59

III. ORGANISATION DE LA TRENTE-NEUVIEME SESSION 60

IV. EXAMEN DES TRAVAUX DE LA SOUS-COMMISSION 64

V. EXAMEN DES FAITS NOUVEAUX INTERVENUS DANS LES DOMAINES DONT LA SOUS-COMMISSION S'EST DEJA OCCUPEE 65

VI. ELIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE 68

A. Mesures à prendre pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale et rôle de la Sous-Commission .. 68

B. Conséquences néfastes, pour la jouissance des droits de l'homme, de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée au régime raciste et colonialiste de l'Afrique du Sud 68

TABLE DES MATIERES (suite)

Chapitre		Page
VII.	QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES, Y COMPRIS LA POLITIQUE DE DISCRIMINATION ET DE SEGREGATION AINSI QUE LA POLITIQUE D'APARTHEID, DANS TOUS LES PAYS, EN PARTICULIER DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS : RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION ETABLI EN APPLICATION DE LA RESOLUTION 8 (XXIII) DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME.	73
VIII.	LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES, CONDITION FONDAMENTALE DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, PRINCIPALEMENT DU DROIT A LA VIE	99
IX.	COMMUNICATIONS CONCERNANT LES DROITS DE L'HOMME : RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DES COMMUNICATIONS CREE EN APPLICATION DE LA RESOLUTION 2 (XXIV) DE LA SOUS-COMMISSION, CONFORMEMENT A LA RESOLUTION 1503 (XLVIII) DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	100
X.	L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ET LES DROITS DE L'HOMME DES DETENUS	103
	A. Question des droits de l'homme dans le cas des personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement	103
	B. Individualisation des poursuites et des peines et répercussions des violations des droits de l'homme sur les familles	103
	C. Etude sur l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire, des jurés et assesseurs et l'indépendance des avocats	103
	D. Application du droit de dérogation prévu par l'article 4 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et violations des droits de l'homme	103
	E. Elaboration d'un deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à l'abolition de la peine capitale	103
	F. Restrictions au recours à la force par les responsables de l'application des lois et le personnel militaire ...	103

TABLE DES MATIERES (suite)

Chapitre		Page
XI.	DISCRIMINATION A L'ENCONTRE DES POPULATIONS AUTOCHTONES	113
XII.	LE NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME	116
XIII.	ESCLAVAGE ET PRATIQUES ESCLAVAGISTES	121
	A. Question de l'esclavage et de la traite des esclaves dans toutes leurs pratiques et manifestations, y compris les pratiques esclavagistes de l'apartheid et du colonialisme	121
	B. Exploitation du travail des enfants	121
XIV.	ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES D'INTOLERANCE ET DE DISCRIMINATION FONDEES SUR LA RELIGION OU LA CONVICTION	122
XV.	PROMOTION, PROTECTION ET RETABLISSEMENT DES DROITS DE L'HOMME AUX NIVEAUX NATIONAL, REGIONAL ET INTERREGIONAL .	123
	A. La condition de l'individu et le droit international contemporain	123
	B. Prévention de la discrimination et protection des minorités	123
	C. Prévention de la discrimination et protection de l'enfant : les droits de l'homme et la jeunesse	123
	D. Prévention de la discrimination et protection de la femme	123
XVI.	EXAMEN DES TRAVAUX FUTURS DE LA SOUS-COMMISSION ET DU PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUARANTIEME SESSION DE LA SOUS-COMMISSION	124
XVII.	ADOPTION DU RAPPORT SUR LA TRENTE-NEUVIEME SESSION	128

TABLE DES MATIERES (suite)

Annexes

I. Participants

II. Incidences administratives et incidences sur le budget-programme des résolutions et décisions adoptées par la Sous-Commission à sa trente-neuvième session

III. Liste des études et rapports confiés aux membres de la Sous-Commission sur décision des organes délibérants

IV. Liste des documents distribués pour la trente-neuvième session de la Sous-Commission

NOTES

1. Chaque séance de la Sous-Commission fait l'objet d'un compte rendu analytique, qui est soumis à corrections. Les corrections aux comptes rendus de la trente-neuvième session seront regroupées en un seul rectificatif, portant la cote E/CN.4/Sub.2/1987/SR.1-SR.37/Corrigendum.

2. Les chiffres placés entre parenthèses après les noms de pays ou d'organisations indiquent la séance où a été faite la déclaration du pays ou de l'organisation en question, et le numéro du compte rendu correspondant.

3. La Commission des droits de l'homme, en adoptant à sa trente-septième session la résolution 17 (XXXVII), datée du 10 mars 1981, a prié la Sous-Commission, dans l'établissement de son rapport, d'indiquer et de présenter clairement toutes les questions exigeant l'approbation de la Commission, en précisant qu'il fallait entendre par là toutes les résolutions et décisions de la Sous-Commission autres que celles ayant trait à des questions de procédure interne ou tendant à l'application de lignes de conduite préalablement approuvées ou déjà expressément fixées.

Le chapitre I ci-après a été rédigé de façon conforme à cette résolution de la Commission des droits de l'homme. On y trouvera dans une section A le texte des projets de résolution soumis pour adoption à la Commission, et dans la section B celui des résolutions et décisions relatives à des questions appelant une décision de la Commission ou un examen de sa part.

1987/13. La situation au Timor oriental

La Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités,

Guidée par la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et les règles universellement acceptées du droit international humanitaire,

Rappelant ses résolutions 1982/20 du 8 septembre 1982, 1983/26 du 6 septembre 1983 et 1984/24 du 29 août 1984 concernant la situation au Timor oriental,

Préoccupée par les nouvelles allégations concernant les violations des droits de l'homme auxquelles le peuple du Timor oriental continue d'être soumis, en raison de la situation qui persiste dans le territoire,

Prenant note avec satisfaction de l'esprit de coopération constant dont les autorités ont fait preuve pour faciliter le regroupement des familles,

1. Se félicite des mesures prises par le Secrétaire général sur la question du Timor oriental;

2. Prie le Secrétaire général de poursuivre ses efforts en vue d'encourager toutes les parties concernées, y compris la puissance administrante, le Gouvernement indonésien et les représentants du Timor oriental, à coopérer pour parvenir à une solution durable tenant pleinement compte des droits et des voeux du peuple du Timor oriental;

3. Prie les autorités indonésiennes de faciliter sans restriction les activités des organisations humanitaires au Timor oriental;

4. Recommande donc à la Commission des droits de l'homme d'étudier attentivement, à sa quarante-quatrième session, l'évolution de la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Timor oriental.

34ème séance
2 septembre 1987

[Adoptée par 6 voix contre 4, avec 9 abstentions. Voir chapitre VII.]

1987/14. Récupération des biens nationaux illégalement soustraits par des personnes coupables de violations des droits de l'homme

La Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités,

Ayant à l'esprit qu'il est nécessaire d'assurer le respect universel des droits de l'homme et qu'il importe d'empêcher les personnes coupables de violations de profiter de leurs crimes, ainsi que de les traduire en justice,